



Vol de vehicule dans propriete principale

Par **lemair**, le **05/03/2009** à **13:18**

vehicule vole dans propriete principale.plainte deposee . Demarches assurances lancees.
Auteurs du vol arretes . Convoques au tribunal avec les auteurs en avril et mai 2009 .
Comment constituer un dossier de dommages pour pertes et faux frais consecutifs a toutes
ces demarches(journees de travail a poser pour repondre aux convocations ,frais de route et
parking , appels telephoniques , courriers envoyes , prejudice moral ,....

Par **chaber**, le **06/03/2009** à **05:37**

[fluo]Bonjour[/fluo]

Puisque vous avez fait une déclaration à votre assureur, avez-vous été indemnisé?
Si oui, vous devez absolument lui transmettre l'avis
Vous devez faire état de vos frais avec le plus de justificatifs possible.
Mais ne comptez pas sur un préjudice moral.